



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Projet de loi sur la loi 101 et le Code canadien du travail

MICHAEL IGNATIEFF MANQUE DE COURAGE ET ABANDONNE LA NATION QUÉBÉCOISE

Ottawa, mercredi 3 juin 2009 – « Michael Ignatieff n'a pas eu le courage de se présenter au vote d'aujourd'hui. Aux yeux du nouveau chef libéral, la nation québécoise n'est tellement pas importante qu'il n'a même pas daigné se présenter à ce vote décisif pour l'avenir de la langue française au Québec », a lancé le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**, en réaction au résultat du vote sur le projet de loi visant à faire respecter la loi 101 sur l'ensemble du territoire québécois.

« Alors que plus de 200 000 personnes au Québec sont injustement privées du droit de travailler en français, Michael Ignatieff a manqué une occasion de dire aux Québécoises et aux Québécois que reconnaître la nation québécoise, c'est aussi reconnaître sa langue officielle, le français. Au lieu de ça, il marche dans les souliers des Trudeau, Chrétien et compagnie et nous envoie un message plus qu'inquiétant. Pour lui, le bilinguisme passera en effet toujours avant la loi 101, et tant pis pour les travailleuses et travailleurs qui en pâtissent sur le territoire québécois! » a affirmé **Gilles Duceppe**.

« Par sa défection, Michael Ignatieff prend clairement position contre le respect de la loi 101 en sol québécois. Aujourd'hui, les masques tombent et les Québécois peuvent voir le vrai visage du chef libéral : un chef qui n'hésitera pas à piétiner leurs droits au nom du fédéralisme canadien et qui les abandonnera à la première occasion », a poursuivi **Gilles Duceppe**.

Déposé le 10 février dernier par le leader parlementaire du Bloc Québécois, **Pierre Paquette**, le projet de loi C-307 a rencontré aujourd'hui l'opposition du Parti libéral et du Parti conservateur en deuxième lecture. Ce projet de loi aurait fait en sorte que la loi 101 soit appliquée au Québec pour les entreprises sous juridiction fédérale et régies par le Code canadien du travail. « Michael Ignatieff et Stephen Harper brillaient par leur absence au moment du vote, mais leurs députés n'ont pas manqué de nous dire à leur place ce que la nation québécoise peut réellement attendre des deux grands partis fédéralistes », a déclaré le chef du Bloc Québécois.

Rappelons qu'il s'agit de la deuxième fois que les libéraux disent non à l'application de la loi 101 dans les institutions à charte fédérale. Le 14 mai 2008, libéraux comme conservateurs s'étaient en effet levés en Chambre pour se prononcer contre un projet de loi similaire du Bloc Québécois.

« Si la reconnaissance de la nation québécoise était pour lui autre chose qu'un simple symbole destiné à faire taire les Québécoises et les Québécois, Michael Ignatieff aurait saisi l'importance du vote d'aujourd'hui et s'y serait présenté. Or, le siège vacant de Michael Ignatieff au moment du vote nous confirme que cette reconnaissance n'entraînera pour lui aucun geste concret. On retrouve là le chef libéral qui parle du Québec comme d'un "État ethnique", un chef libéral qui cache bien mal sa fermeture et son mépris à l'égard de la nation québécoise », a conclu **Gilles Duceppe**.

– 30 –

Renseignements :

Karine Sauv , attach e de presse du chef
Cabinet du chef du Bloc Qu b cois
T l. : 613 947-2495
Cell. : 613 296-1596
www.blocquebecois.org